

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵖⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴰⵏⵏⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale Souss Massa

Indice des Prix à la Consommation (Base 100 :2017)

Ville d'Agadir

RAPPORT ANNUEL 2024

INTRODUCTION.....	4
I. DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'IPC.....	5
I.1. DEFINITION.....	5
I.2. OBJECTIFS.....	5
II. ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'IPC	5
II.1. POPULATION DE REFERENCE	5
II.2. PANIER DE L'INDICE	5
II.3. CHAMP GEOGRAPHIQUE	6
II.4. COEFFICIENTS DE PONDERATION	6
II.5. PERIODICITE DE L'ENQUETE	7
III. FORMULE DE CALCUL	8
IV. RELEVÉ DES PRIX AU NIVEAU DE LA REGION DU SOUSS-MASSA.....	10
IV.1. ZONES D'OBSERVATION	10
IV.2. POINTS DE VENTE.....	10
V. EVOLUTION DE L'IPC DURANT L'ANNEE 2024.....	11
V.1. EVOLUTION MENSUELLE DE L'INDICE ENTRE AGADIR ET LE MAROC	11
V.2. EVOLUTION MENSUELLE DE L'IPC A AGADIR : 2023-2024.....	12
V.3. EVOLUTION DE L'INDICE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET L'IPC GENERAL AU NIVEAU DE LA VILLE D'AGADIR: 2023-2024	13
V.4. EVOLUTION ANNUELLE DE L'INDICE PAR DIVISIONS DE PRODUITS : 2023-2024	14
VI- EVOLUTION DE L'IPC DURANT LA PERIODE 2018-2024	18
VII - POSITIONNEMENT DE LA VILLE D'AGADIR SELON L'IPC	19
VII.1 POSITION D'AGADIR PAR RAPPORT AUX AUTRES VILLES 2023-2024.....	19
VII.2. RYTHME DE L'INFLATION D'AGADIR PAR RAPPORT A L'INFLATION NATIONALE 2023-2024	20
CONCLUSION	21
ANNEXES.....	22

Remerciements

Remerciements et gratitude aux autorités locales pour leur soutien aux équipes de terrain dans la réalisation de l'enquête des prix à la consommation dans les meilleures conditions, ainsi qu'aux points de ventes ciblés dans la dite enquête, pour leur disponibilité à répondre aux enquêteurs.

Introduction

Le Haut-Commissariat au Plan réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation dont les données servent de base pour le calcul mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Cet indice permet de mesurer la variation relative des prix des biens et des services acquis par la population de référence, à un stade donné de commercialisation.

L'indice permet de suivre la conjoncture économique, de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace et d'évaluer le pouvoir d'achat du consommateur.

Dans le présent rapport, nous rappelons d'abord les principales caractéristiques de l'indice des prix à la Consommation (IPC) : définition et objectifs de l'indice, aspects méthodologiques, formule de calcul, zones d'observation et points de vente ; ensuite nous aborderons les principaux résultats relatifs à cet indice et à son évolution au niveau de la ville d'Agadir par rapport au total national et par rapport aux autres villes du Royaume.

I. Définition et objectifs de l'IPC

I.1. Définition

L'Indice des Prix à la Consommation (base 100 :2017) est un indicateur social et économique utilisé pour mesurer la variation relative, dans le temps et dans l'espace, des prix de détail d'un panier fixe des biens et services, qui représente les habitudes de consommation de la population de référence. C'est une mesure synthétique d'évolution des prix à la consommation.

I.2. Objectifs

L'Indice des Prix à la Consommation est utilisé principalement :

- ✚ Comme estimateur du taux d'inflation général ;
- ✚ Pour l'élaboration et l'évaluation de la politique monétaire et fiscale, ainsi que les politiques commerciales et de change ;
- ✚ Pour analyser la conjoncture économique et actualiser les différentes séries et agrégats économiques ;
- ✚ Comme déflateur éventuel des agrégats économiques.

II. Aspects méthodologiques de l'IPC

II.1. Population de référence

La population de l'indice est constituée de l'ensemble de la population urbaine

II.2. Panier de l'indice

Le panier de l'indice des prix à la consommation (base 100 : 2017) contient 546 produits et 1391 variétés (au lieu de 478 produits et 1067 variétés dans le panier de l'indice précédant) représentant les habitudes de consommation des ménages urbains. Le choix des produits retenus dans ce panier a été opéré selon leur importance dans la dépense totale, à partir des données détaillées de l'Enquête Nationale de Consommation et des Dépenses des ménages de 2013-2014.

II.3. Champ géographique

le champ de l'enquête mensuelle sur les prix de détail a été élargi pour couvrir 18 villes représentant toutes les régions du Royaume (au lieu de 17 villes dans l'indice précédent) à savoir : Agadir, Casablanca, Fès, Kenitra, Marrakech, Oujda, Rabat, Tétouan, Meknès, Tanger, Laâyoune, Al Hoceima, Settat, Béni Mellal, Safi, Guelmim, Dakhla et Errachidia. Le choix de ces villes a été basé sur plusieurs critères dont :

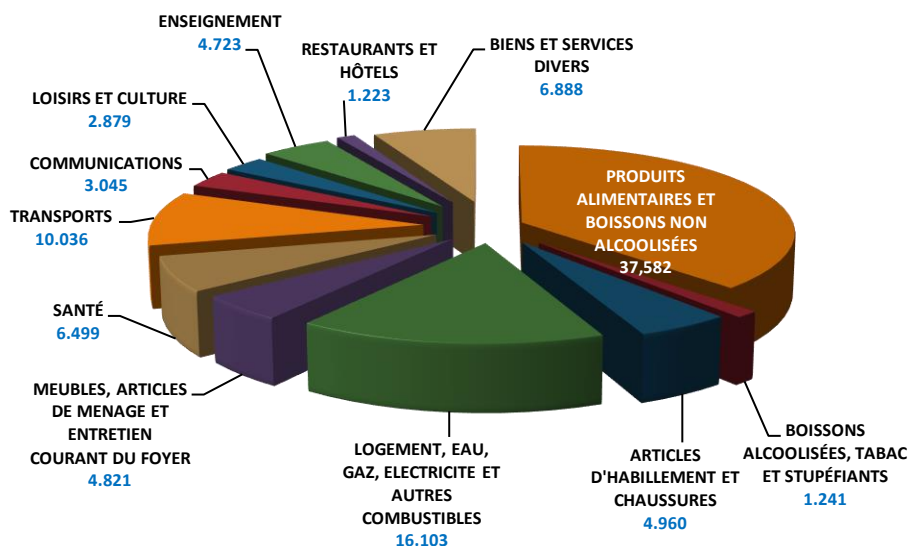
-  La représentativité régionale ;
-  L'importance de la ville.

II.4. Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération de l'IPC représentent la structure des dépenses de consommation des ménages urbains pour chaque région. Ils sont structurés selon la nouvelle nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP).

Ces coefficients sont calculés initialement, sur la base des données de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de 2001 et actualisés par les données de l'Enquête sur les Revenus et les Niveaux de Vie des Ménages de 2007. A partir de janvier 2018, ces coefficients ont été mis à jour sur la base des nouvelles données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014.

Figure 1 : les coefficients de pondération de l'IPC par division de produits en % au niveau de la ville d'Agadir



II.5. Périodicité de l'enquête

Chaque mois, l'enquête des prix se déroule par le biais d'une interview directe auprès des points de vente selon un programme établi à l'avance et à des moments bien précis de la journée ,tout en respectant la description exacte de la variété du produit à observer.

Ainsi la périodicité d'observation des produits varie selon la nature des produits en question et selon leur importance dans les habitudes de consommation de la population. A cet effet, on distingue trois types d'observations :

- ✚ Observations hebdomadaires, concernent les produits alimentaires frais ;
- ✚ Observations mensuelles, concernent : les produits alimentaires non frais, les boissons alcoolisées ; les articles d'habillement et chaussures ; logement, gaz, eau et électricité ; les meubles et articles de ménage ; la santé ; le transport, la communication, loisirs et culture, l'enseignement, les restaurants et hôtels, les biens et services divers ;
- ✚ Observations relatives au loyer : l'échantillon du loyer est composé de 268 locataires au niveau des villes d'Agadir et Inezgane, répartis en 4 lots contenant chacun environ 67 logements. L'observation des prix se déroule mensuellement à l'aide d'une interview directe des ménages et en alternance trimestrielle (à raison d'un lot par mois).

III. Formule de calcul

Le calcul de l'IPC se base sur le rapport entre les prix courants (observés périodiquement) et les prix de base (définis à partir des observations effectuées au cours de l'année de base 2017).

La formule appliquée pour le calcul de l'indice est celle de « Laspeyres en chaîne ». Celle-ci a l'avantage de permettre l'actualisation du panier et des structures de pondération et de résoudre le problème des produits saisonniers.

Lot : Un groupe de logements regroupés selon la représentation des strates de logement (type de logement et nombre de pièces) ainsi que leur dispersion sur le terrain.

Les indices sont calculés mensuellement au niveau de chaque ville à tous les niveaux de la nomenclature. L'indice national est calculé sur la base des données collectées au niveau des 18 villes selon leur poids à l'échelle nationale.

Tableau 1 :Le poids des villes dans le calcul de l'IPC national (%)

CODE VILLE	libelle	pondérations
01	AGADIR	6,627
02	CASABLANCA	26,936
03	FES	6,829
04	KENITRA	3,9
05	MARRAKECH	7,357
06	OUJDA	7,006
07	RABAT	12,536
08	TETOUAN	2,765
09	MEKNES	4,741
10	TANGAR	7,602
11	LAAYOUNE	1,536
12	DAKHLA	0,834
13	GUELMIM	1,237
14	SETTAT	0,901
15	SAFI	1,722
16	BENI MELLAL	4,551
17	AL-HOUCEIMA	0,708
18	ERRACHIDIA	2,212
99	NATIONAL	100

IV. Relevé des prix au niveau de la région du Souss-Massa

IV.1. Zones d'observation

La ville d'Agadir a été répartie en 4 zones, en plus d'une 5ème zone fictive relative aux grandes surfaces, à savoir :

Zone1 : regroupe les quartiers de Talborjt et ville nouvelle, Marché municipal de la ville nouvelle et Marché municipal de Talborjt ;

Zone2 : Souk El Had , Marché El hay Al Hassani, Marché du Poisson et les quartiers du hay Hassani ;

Zone3 : Marché Municipal Inezgane , Souk Inezgane et voisinage ;

Zone4 : Regroupe Bd Biranzarane , Kissariat Anzi , Kissariat Mabrouka et Essaada et voisinage ;

Zone5 : Centre commercial Marjane Sonaba Agadir.

IV.2. Points de vente

Le choix des points de vente a été effectué de manière à assurer une bonne représentativité des produits de consommation.

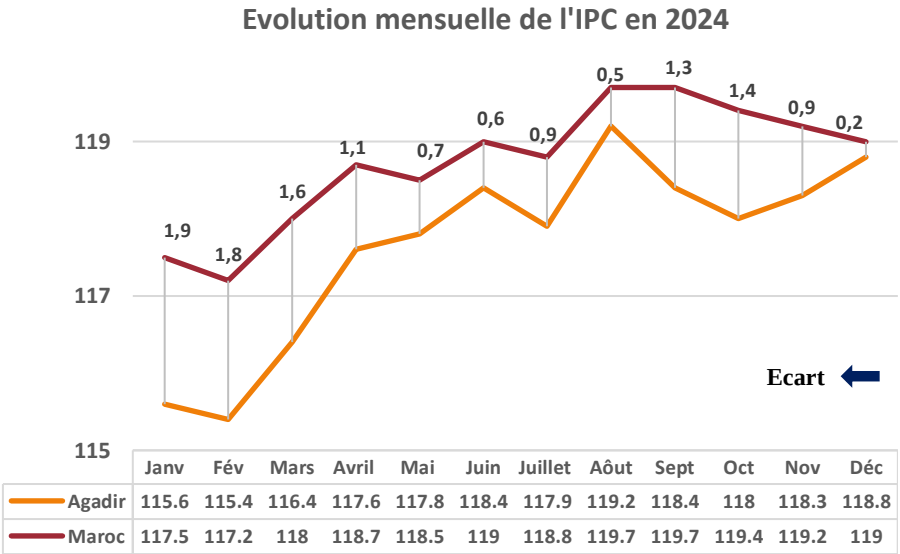
Au niveau de la ville d'Agadir le nombre des points de vente s'élève à 455 points répartis comme suit :

Tableau 2 : Nombre de points de vente par zone

Zone	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Total
Nombre de Points de vente	117	134	115	87	2	455

V. Evolution de l'IPC durant l'année 2024

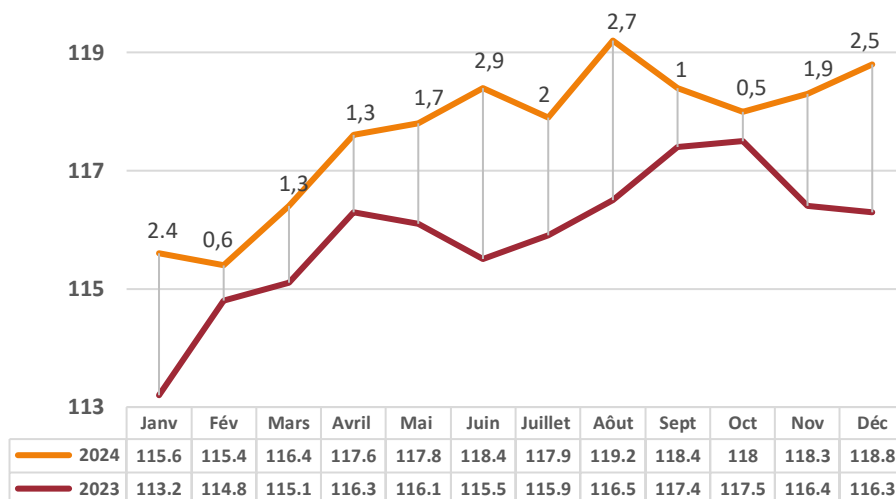
V.1. Evolution mensuelle de l'indice entre Agadir et le Maroc



Durant l'année 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau de la ville d'Agadir présente une tendance haussière, avec des pics notables entre mars et août. Agadir affiche des prix inférieurs à la moyenne nationale, mais suit une tendance similaire. Cette évolution est marquée par des variations saisonnières et une convergence progressive des indices, témoignant d'une homogénéisation des prix entre Agadir et la moyenne nationale. En effet, l'écart, qui était de 1,9 en janvier 2024, se réduit à 0,2 en décembre (figure 1).

V.2. Evolution mensuelle de l'IPC à Agadir : 2023-2024

Evolution mensuelle de l'IPC en 2023-2024



L'indice des prix à la consommation au cours des quatre premiers mois de 2024, a été caractérisé par une augmentation modérée de 1.2% par rapport à la même période de 2023 principalement due à l'augmentation de l'indice des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,6 %), des biens et services divers (+4,9 %) et des transports (+0,6 %).

L'écart s'est élargi, atteignant 2% durant la période de Mai à Août 2024, par rapport à la même période en 2023, , conséquence de la hausse des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+2 %), des biens et services divers (+4,9 %) et des transports (+1,4 %).

Enfin, lors des quatre derniers mois de l'année, l'écart a diminué pour s'établir à 1,3 %, en grande partie en raison de la baisse significative des transports (-4,4 %) et de la hausse plus modérée des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,5 %).

En résumé, l'évolution des prix à la consommation en 2024 a montré une dynamique de hausse modérée en début d'année, suivie d'une accélération au printemps et d'une correction en fin d'année, particulièrement influencée par les fluctuations dans les secteurs du transport et de l'alimentaire.

V.3. Evolution de l'indice des produits alimentaires et l'IPC général au niveau de la ville d'Agadir : 2021-2024

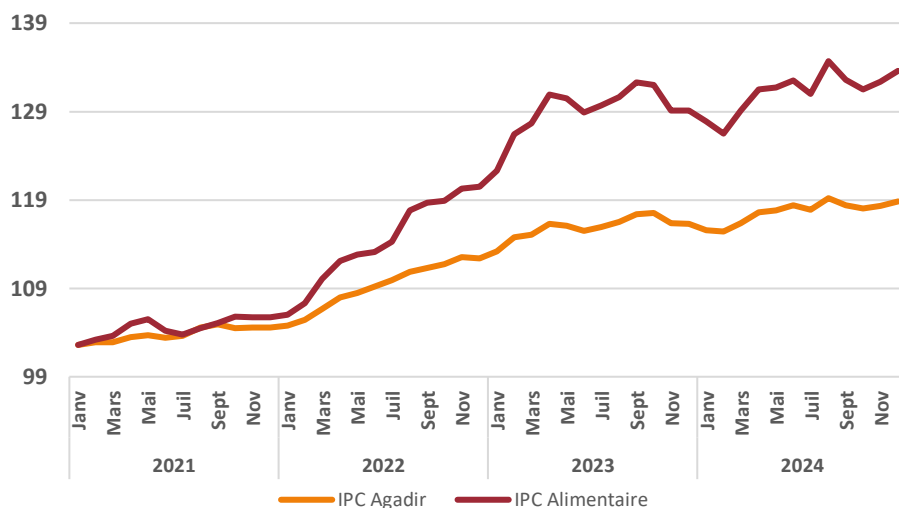
Les dépenses d'alimentation occupent toujours une place de choix dans le budget des ménages. Dans la ville d'Agadir, elles représentent, selon les données de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014, 37,582% du budget des ménages urbains.

Toute augmentation du prix de cette catégorie de dépenses ne peut qu'influencer le niveau de l'IPC général et par conséquent le pouvoir d'achat.

Le graphique suivant met en évidence une corrélation positive entre l'indice des produits alimentaires et boissons non alcoolisées et l'indice général des prix à la consommation (IPC) au niveau de la ville d'Agadir, sur la période 2021-2024.

L'IPC alimentaire connaît des hausses plus prononcées et volatiles, en particulier à partir du début de l'année 2022. En revanche, l'IPC général suit une trajectoire plus stable et modérée, tout en affichant une tendance globalement croissante.

Figure 4: Evolution de l'indice des produits alimentaires et l'indice général au niveau de la ville d'Agadir



V.4. Evolution annuelle de l'indice par divisions de produits : 2023-2024

L'IPC annuel moyen national a enregistré, au terme de l'année 2024, une augmentation de 0,9% par rapport à l'année 2023. Conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,8% et de celui des produits non alimentaires de 1,2%. Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une baisse de 1,3% pour la «Santé» à une hausse de 3,4% pour les «Restaurants et hôtels».

Au niveau de la ville d'Agadir, l'IPC annuel moyen a enregistré, au terme de l'année 2024, une augmentation de 1.6% par rapport à l'année 2023. Conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 1,8% et de celui des produits non alimentaires de 1,4%.

Pour les produits non alimentaires, des variations ont touché la totalité des divisions, allant de -1,9% pour la «Santé» à + 5,8 % pour les « Biens et services divers» (tableau 3).

**Tableau 3 : Evolution de l'IPC annuel par division de produits
2023-2024**

Divisions	Agadir			Maroc		
	2023	2024	Var%	2023	2024	Var%
Produits alimentaires	129,3	131,6	1,8	128,7	129,7	0,8
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,1	131,3	1,7	128,4	129,2	0,6
02-Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	136,2	139,5	2,4	136,8	140,0	2,3
Produits non alimentaires	107,3	108,8	1,4	110,3	111,6	1,2
03-Articles d'habillement et chaussures	100,4	101,2	0,8	113,8	116,1	2,0
04-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	104	106,5	2,4	104,7	107,4	2,6
05-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111	112,2	1,1	111,2	112,2	0,9
06-Santé	100,1	98,2	-1,9	102,4	101,1	-1,3
07-Transports	115,7	114,8	-0,8	119,8	119,6	-0,2
08-Communications	102	101,9	-0,1	104,2	104,1	-0,1
09-Loisirs et culture	106,5	107,6	1,0	105,7	105,5	-0,2
10-Enseignement	112,8	115	2,0	117,5	120,0	2,1
11-Restaurants et hôtels	110,1	113,7	3,3	113,6	117,5	3,4
12-Biens et services divers	110,4	116,8	5,8	112,6	115,0	2,1
GENERAL	115,9	117,7	1,6	117,6	118,7	0,9

Ces variations sont présentées comme suit :

 **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** : L'indice des produits alimentaires et boissons non alcoolisées à Agadir a enregistré une augmentation de 1,7 %, contre 0,6 % au niveau national. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des prix des poissons et fruits de mer (+16,4 %), de la viande (+9,1 %), des eaux minérales,

boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes (+3,8 %) et des huiles et graisses (+2,6 %). En revanche, les prix des légumes ont diminué de 11 %, tandis que ceux des fruits ont baissé de 6,1 %.

- ✚ **Boissons alcoolisés, Tabac et Stupéfiants** : l'augmentation observée (2.4 % au niveau de la ville d'Agadir et 2.3% au niveau national) est due à la hausse des prix des « Boissons alcoolisés » avec 6% et « Tabac » avec 2.2%;
- ✚ **Article d'habillement et chaussures** : l'indice de cette division a enregistré une augmentation de 0,8% (+2 % au niveau national), expliqué par la hausse des prix des « chaussures » avec 1,5% et « Articles d'habillement » avec 0,5%;
- ✚ **Logement, eau, électricité et autres combustibles** : la hausse enregistrée (2,4% au niveau de la ville d'Agadir et 2.6% au niveau national) est due essentiellement à la hausse des prix des «Gaz» de 15% et « Services concernant l'entretien et les réparations du logement » de 1.3% et « loyer effectifs » de 0.8% ;
- ✚ **Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer** : dans cette division, l'augmentation observée (1,1% au niveau de la ville d'Agadir et 0,9 % au niveau national) est due essentiellement à des variations touchant la totalité de ses groupes, allant de +0,4 % pour les « Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin» à +.25 % pour les « Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol» ;
- ✚ **Santé** : l'indice de cette division a enregistré une diminution de 1.9% par rapport à l'année 2023, en raison de la baisse de l'indice des « Produits pharmaceutiques » de 5,1%.

-  **Transports** : Au terme de l'année 2024, l'indice de la division « Transports » a reculé de 0,8% (-0,2% au niveau national), par rapport à l'année 2023, en raison de la baisse des prix des « Dépenses d'utilisation des véhicules » de 1,8% et « Services de transport » de 0.7% et la hausse de l'indice relatif à l'« achat de véhicules » de 2%
-  **Communications** : l'indice de cette division a légèrement régressé par rapport à l'année 2023 (-0,1% au niveau de la ville d'Agadir et au niveau national), en raison de la baisse des prix du « Matériel de téléphonie et de télécopie » de 1,1% et de la hausse de l'indice des « services postaux » de 5,6%."
-  **Loisirs et culture** : L'indice de cette division a enregistré une augmentation de 1% entre 2023 et 2024 (-0,2% au niveau national), due essentiellement à la hausse de l'indice des « Autres biens durables à fonction récréative et culturelle » de +26,2% et des « forfaits touristiques » de 4,3% ;
-  **Enseignement** : L'augmentation enregistrée (2 % contre 2.1 % au niveau national) est due essentiellement à hausse de l'indice de l'« Enseignement préélémentaire et primaire » de 3,2%, l'«Enseignement secondaire » de 1.9% et l' « enseignement postsecondaire non supérieur » de 0,5% ;
-  **Restaurants et hôtels** : l'indice de cette division a enregistré une augmentation de 3.3%, suite à la hausse des prix des « Services de restauration » avec 3,6%;
-  **Biens et services divers** : l'indice de cette division a connu une évolution de 5,8 %, due principalement à la hausse des prix des « Articles de bijouterie et horlogerie » de 14,4%, « soins corporels » de 8.1%.

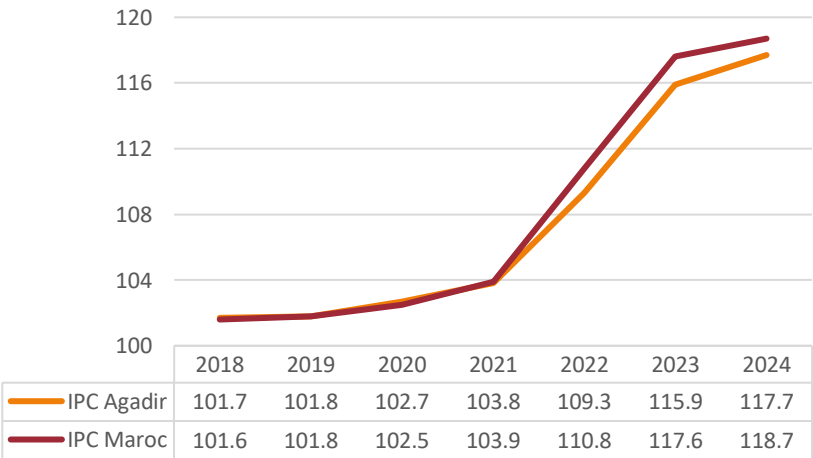
VI- Evolution de l'IPC durant la période 2018-2024

L'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une tendance générale haussière au niveau de la ville d'Agadir, tout comme au niveau national.

Cette hausse est devenue plus marquée à partir de l'année 2022, atteignant son pic en 2023 et 2024, avec une augmentation de 15,7 % à Agadir contre 16,8 % au niveau national, sur la période 2018-2024.

Cette évolution s'explique par les pressions inflationnistes qu'a connues l'économie au cours des dernières années, en raison notamment de la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, ce qui s'est répercuté directement sur les prix à la consommation

Evolution de l'IPC au niveau de la ville d'Agadir et au niveau national durant la période 2018- 2024

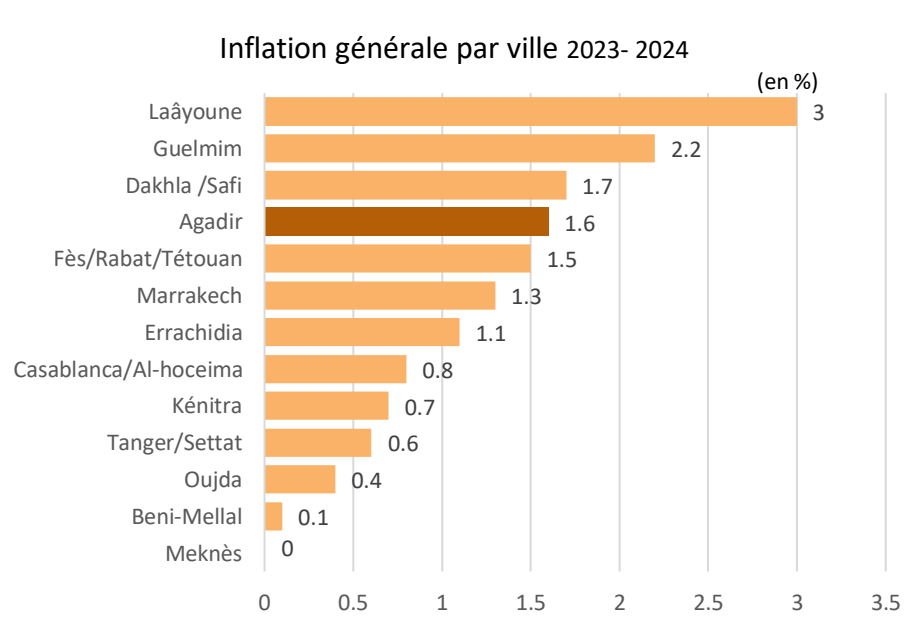


VII - Positionnement de la ville d'Agadir selon l'IPC

VII.1 Position d'Agadir par rapport aux autres villes 2023- 2024

L'inflation est définie comme étant la hausse généralisée et durable du niveau des prix. Elle est généralement mesurée par le biais d'un indice des prix à la consommation qui synthétise l'évolution des prix des différents biens et services.

Les hausses les plus importantes de l'IPC annuel ont été enregistrées à Laâyoune avec 3,0%, à Guelmim avec 2,2%, à Dakhla et Safi avec 1,7%, à Agadir avec 1,6%, à Fès, Rabat et Tétouan avec 1,5%, à Marrakech avec 1,3%, à Errachidia avec 1,1%, à Casablanca et Al-hoceima avec 0,8%, à Kénitra avec 0,7% et à Tanger et Settât avec 0,6%.

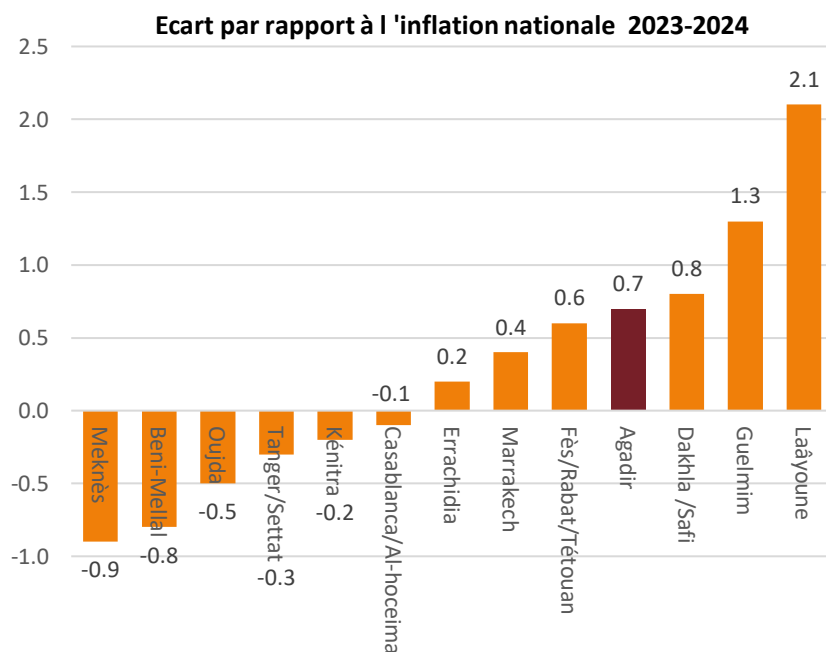


*Il s'agit d'une variation en pourcentage de l'IPC et non pas de l'indicateur d'inflation sous-jacente qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics.

VII.2. Rythme de l'inflation d'Agadir par rapport à l'inflation nationale 2023-2024

La majorité des villes a connu des taux d'inflation supérieurs à l'inflation nationale, avec des écarts positifs allant de 0,2 enregistré à Errachidia à 2,1 points enregistrés à Laâyoune. En revanche, huit villes ont connu une inflation inférieure à la moyenne nationale, avec des écarts variant de -0,9 enregistré à Meknès à -0,1 enregistré à Casablanca et Al Hoceima .

La ville d'Agadir présente un écart de +0,7 par rapport à l'inflation nationale, ce qui la place parmi les villes où la hausse des prix est la plus marquée.



Conclusion

En résumé, au cours de l'année 2024, l'IPC annuel moyen de la ville d'Agadir, a augmenté de 1.6% par rapport à 2023. Cette augmentation a été attribuée à l'augmentation de 1.8 % des produits alimentaires et de 1.4 % des produits non alimentaires.

L'IPC au niveau de la ville d'Agadir, a augmenté de 1.6%, ce qui est significativement supérieur à la moyenne nationale.

L'IPC à Agadir a été parmi les variations les plus fortes au niveau national, tandis que la plus forte augmentation a été enregistrée à Laayoune avec +3%.

ANNEXES

PUBLICATION D'UN NOUVEL INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (BASE 100 : 2017)

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 fixant les éléments entrant dans la composition du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 et qui abroge le décret n° 2.09.529 relatif à l'indice des prix à la consommation base 2006, le Haut-Commissariat au Plan procèdera à la publication du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 à partir du 20 mai 2020.

Il est à rappeler que la réforme de l'indice des prix à la consommation s'impose en raison des changements, au cours des dernières années, des habitudes de consommations des ménages marocains et du développement de nouvelles approches méthodologiques en la matière. Elle a été rendue possible grâce à la disponibilité des données actualisées fournies par l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014 et par le recensement de la population et de l'habitat du 2014.

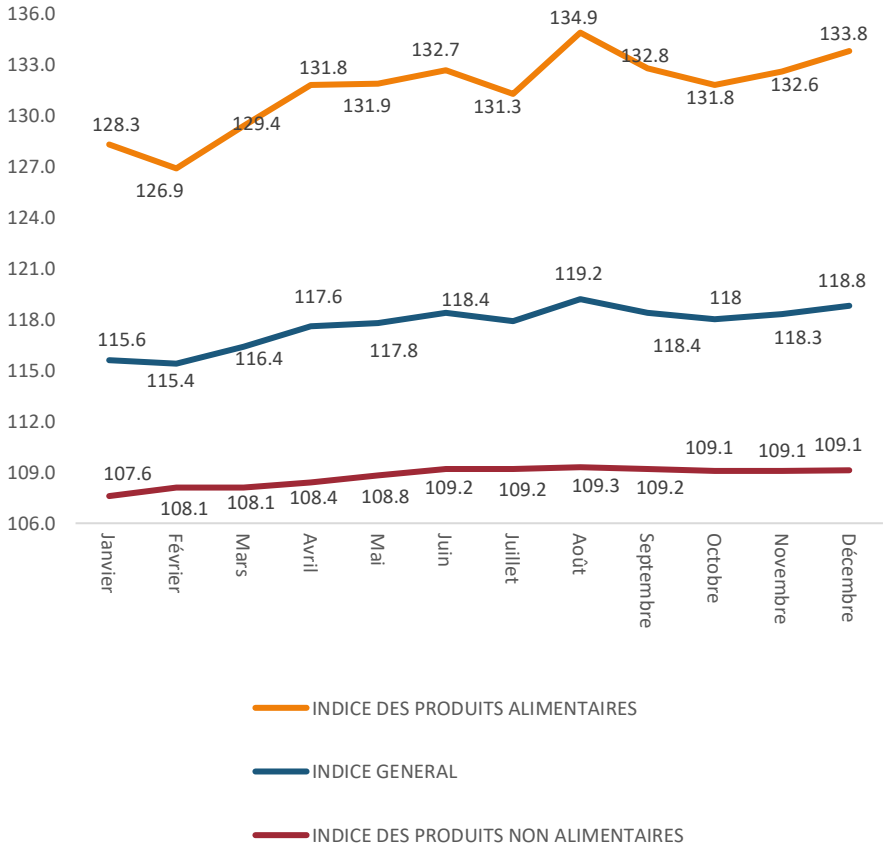
Cette réforme de 2017 est la 5^{ème} génération des réformes des indices des prix à la consommation depuis l'indépendance du Maroc. Elle s'articule autour de plusieurs axes. Sur le plan de la couverture géographique, le champ a été élargi pour couvrir 18 villes représentant toutes les régions du Royaume, au lieu de 17 villes actuellement. Concernant le panier de référence, il a été actualisé et élargi pour contenir 546 articles et 1391 variétés au lieu de 478 articles et 1067 variétés dans le panier de l'indice en vigueur. Les pondérations des différents produits ont été également actualisées sur la base des nouvelles données sur les structures de la consommation. Enfin, le HCP informe les utilisateurs que la série mensuelle, à partir de l'année 2017, de ce nouvel indice des prix à la consommation, sera disponible incessamment sur son site web institutionnel.

Site officiel du Haut Commissariat au Plan

Tableau 1: Evolution de l'IPC par division de produits au niveau d'Agadir et la Nation (Période 2023-2024)

Divisions	Agadir		Maroc	
	2023	2024	2023	2024
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,1	131,3	128,4	129,2
02. Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	136,2	139,5	136,8	140,0
03. Articles d'Habillement et Chaussures	100,4	101,2	113,8	116,1
04. Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	104	106,5	104,7	107,4
05. Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	111	112,2	111,2	112,2
06. Santé	100,1	98,2	102,4	101,1
07. Transports	115,7	114,8	119,8	119,6
08. Communications	102	101,9	104,2	104,1
09. Loisirs et Culture	106,5	107,6	105,7	105,5
10. Enseignement	112,8	115	117,5	120,0
11. Restaurants et Hôtels	110,1	113,7	113,6	117,5
12. Biens et Services Divers	110,4	116,8	112,6	115,0
GENERAL	115,9	117,7	117,6	118,7

Evolution mensuelle du niveau de l'IPC général, alimentaire et non alimentaire dans la ville d'Agadir



Evolution de l'IPC dans la ville d'Agadir
entre 2020 et 2024

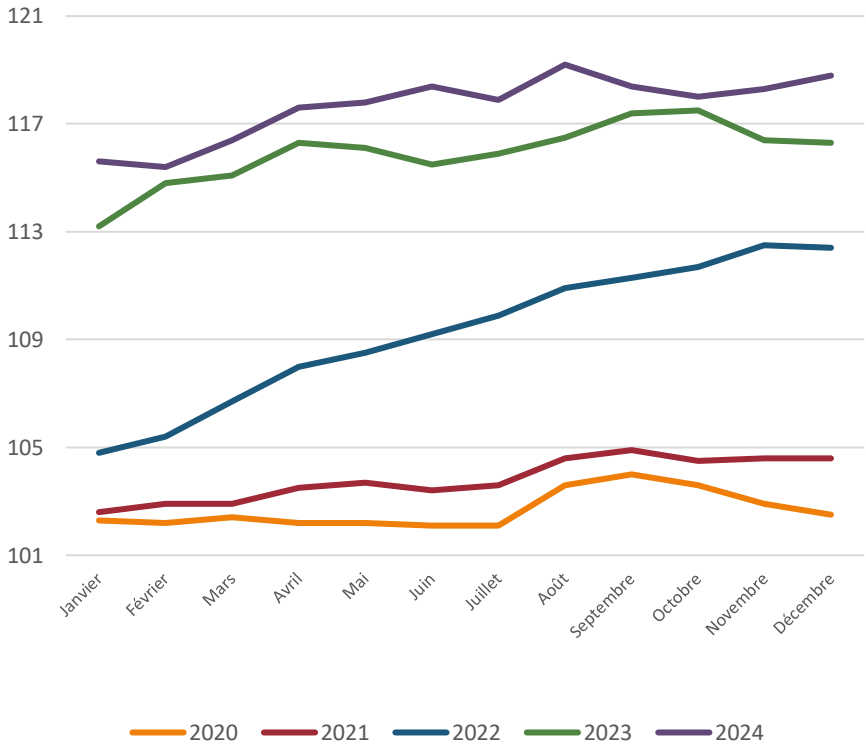


Tableau 2: Inflation générale par villes en (%) 2023-2024

Code	Villes	Indices moyens annuels		Inflation générale	Ecart par rapport au National
		2023	2024		
01	AGADIR	115,9	117,7	1,6	0,7
02	CASA	116,6	117,5	0,8	-0,1
03	FES	118,8	120,6	1,5	0,6
04	KENITRA	118,3	119,1	0,7	-0,2
05	MARRAKECH	119,4	120,9	1,3	0,4
06	OUJDA	117,6	118,1	0,4	-0,5
07	RABAT	115,3	117,0	1,5	0,6
08	TETOUAN	117,3	119,1	1,5	0,6
09	MEKNES	117,0	117,0	0,0	-0,9
10	TANGER	117,5	118,2	0,6	-0,3
11	LAAYOUNE	118,2	121,8	3,0	2,1
12	DAKHLA	116,4	118,4	1,7	0,8
13	GULMIM	119,1	121,7	2,2	1,3
14	SETTAT	116,0	116,7	0,6	-0,3
15	SAFI	122,5	124,6	1,7	0,8
16	BENI MELLAL	122,8	122,9	0,1	-0,8
17	EL HOUCEIMA	123,5	124,5	0,8	-0,1
18	ERRACHIDIA	119,7	121,0	1,1	0,2
99	Ensemble	117,6	118,7	0,9	-

Tableau 3:INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR DIVISION, GROUPE ET CLASSE
Ville d'Agadir

DIVISIONS, GROUPE ET CLASSES	2022	2023	2024	Variation (%)
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	113,8	129,1	131,3	1,7
<u>011. Produits alimentaires</u>	<u>114,5</u>	<u>130,6</u>	<u>132,7</u>	<u>1,6</u>
0111. Pain et céréales	116,6	120,1	120,4	0,2
0112. Viande	114,4	130,7	142,6	9,1
0113. Poisson et fruits de mer	110,6	115,3	134,2	16,4
0114. Lait, fromage et œufs	112,7	123,8	124,4	0,5
0115. Huiles et graisses	123,2	148,6	152,4	2,6
0116. Fruits	114,4	150,2	141	-6,1
0117. Légumes	113,2	146,6	130,5	-11,0
0118. Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	102,6	104,3	105,3	1,0
0119. Produits alimentaires non classes ailleurs	107	112,5	121,3	7,8
<u>012. Boissons non alcoolisées</u>	<u>101,8</u>	<u>103,2</u>	<u>105,3</u>	<u>2,0</u>
0121. Café, thé et cacao	103,3	104,5	105,9	1,3
0122. Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes	97,4	99,6	103,4	3,8
02. Boissons alcoolisées et tabac	129	136,2	139,5	2,4
<u>021. Boissons alcoolisées</u>	<u>101,2</u>	<u>110,3</u>	<u>116,9</u>	<u>6,0</u>
0211. Spiritueux	99,8	109,3	112,7	3,1
0212. Vins et boissons fermentées	102,6	111,6	124,1	11,2
0213. Bière	105,3	112,1	120,6	7,6
<u>022. Tabac</u>	<u>130,8</u>	<u>137,9</u>	<u>141</u>	<u>2,2</u>
0220. Tabac	130,8	137,9	141	2,2
03. Articles d'habillement et chaussures	98,9	100,4	101,2	0,8
<u>031. Articles d'habillement</u>	<u>97,8</u>	<u>99,2</u>	<u>99,7</u>	<u>0,5</u>
0311. Tissus pour habillement	101,7	106,1	109,5	3,2
0312. Vêtements	96,2	97,6	98,8	1,2
0313. Autres articles et accessoires d'habillement	106,3	106,9	103,8	-2,9
0314. Nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	100	100	100	0,0
<u>032. Chaussures</u>	<u>103,2</u>	<u>105,4</u>	<u>107</u>	<u>1,5</u>
0321. Chaussures diverses	103,2	105,4	107,1	1,6
0322. Cordonnerie	100	100	100	0,0

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR DIVISION, GROUPE ET CLASSE

Ville d'Agadir

DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES	2022	2023	2024	Variation (%)
04. Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102,9	104	106,5	2,4
<u>041. Lovers effectifs</u>	<u>104</u>	<u>105</u>	<u>105,8</u>	<u>0,8</u>
0411. Lovers effectivement payes par les locataires	104	105	105,8	0,8
<u>043. Entretien et réparation des logements</u>	<u>112,1</u>	<u>117,3</u>	<u>118,3</u>	<u>0,9</u>
0431. Fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	104,2	107,1	104,8	-2,1
0432. Services concernant l'entretien et les réparations du logement	113,6	119,3	120,9	1,3
<u>044. Alimentation en eau et services divers liés au logement</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>0,0</u>
0441. Alimentation en eau et assainissement	100	100	100	0,0
0442. Collecte des ordures ménagères	100	100	100	0,0
0444. Services divers liés au logement n.c.a	100	105	105	0,0
<u>045. Electricité, gaz et autres combustibles</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>105,4</u>	<u>5,4</u>
0451. Electricité	100	100	100	0,0
0452. Gaz	100	100	115	15,0
0454. Combustibles solides	100	100	100	0,0
05. Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	107,1	111	112,2	1,1
<u>051. Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol</u>	<u>111</u>	<u>113</u>	<u>115,8</u>	<u>2,5</u>
0511. Meubles et articles d'ameublement	112,1	114,6	118,2	3,1
0512. Tapis et revêtements de sol divers	105	104,8	104,2	-0,6
<u>052. Articles de ménage en textiles</u>	<u>102,6</u>	<u>104,5</u>	<u>105</u>	<u>0,5</u>
0520. Articles de ménage en textiles	102,6	104,5	105	0,5
<u>053. Appareils ménagers</u>	<u>103,7</u>	<u>105,7</u>	<u>106,2</u>	<u>0,5</u>
0531. Gros appareils ménagers électriques ou non	103,2	105,2	105,5	0,3
0532. Petits appareils électroménagers	112	113,2	116,5	2,9
0533. Réparation d'appareils ménagers	102,1	102,1	102,1	0,0
<u>054. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</u>	<u>109,6</u>	<u>113</u>	<u>114,7</u>	<u>1,5</u>
0540. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	109,6	113	114,7	1,5

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR DIVISION, GROUPE ET CLASSE

Ville d'Agadir

DIVISIONS, GROUPE ET CLASSES	2022	2023	2024	Variation (%)
<u>055. Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin</u>	<u>112</u>	<u>115,9</u>	<u>116,4</u>	<u>0,4</u>
0552. Petit outillage et accessoires divers	112	115,9	116,4	0,4
<u>056. Biens et services liés à l'entretien courant du foyer</u>	<u>107</u>	<u>113,5</u>	<u>114,3</u>	<u>0,7</u>
0561. Biens d'équipement ménager non durables	104,3	111,2	111,2	0,0
0562. Services domestiques et services ménagers	126	129,2	135,6	5,0
06. Santé	100,4	100,1	98,2	-1,9
<u>061. Produits, appareils et matériels médicaux</u>	<u>96,9</u>	<u>96,2</u>	<u>91,7</u>	<u>-4,7</u>
0611. Produits pharmaceutiques	96,6	95,9	91	-5,1
0612. Produits médicaux divers	100,4	100,4	100,3	-0,1
0613. Appareils et matériel thérapeutiques	100	100	100	0,0
<u>062. Services ambulatoires</u>	<u>103,7</u>	<u>103,7</u>	<u>103,7</u>	<u>0,0</u>
0621. Services médicaux	107,6	107,6	107,6	0,0
0622. Services dentaires	103,3	103,6	103,6	0,0
0623. Services paramédicaux	98,6	98,6	98,6	0,0
<u>063. Services hospitaliers</u>	<u>100,4</u>	<u>100,4</u>	<u>100,4</u>	<u>0,0</u>
0630. Services hospitaliers	100,4	100,4	100,4	0,0
07. Transports	115,9	115,7	114,8	-0,8
<u>071. Achat de véhicules</u>	<u>107,7</u>	<u>112,3</u>	<u>114,5</u>	<u>2,0</u>
0711. Voitures automobiles	106,8	111,1	114	2,6
0712. Motocycles	111,5	117,8	117,3	-0,4
0713. Bicyclettes	105,9	108,3	111,7	3,1
<u>072. Dépenses d'utilisation des véhicules</u>	<u>126,9</u>	<u>124,7</u>	<u>122,4</u>	<u>-1,8</u>
0721. Pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme	105,6	106,3	105,6	-0,7
0722. Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	142,5	138,7	134,8	-2,8
0723. Entretien et réparation de véhicules particuliers	103,8	103,8	103,8	0,0
0724. Services divers liés aux véhicules particuliers	100,9	101,3	102,4	1,1
<u>073. Services de transport</u>	<u>105,4</u>	<u>105,2</u>	<u>104,5</u>	<u>-0,7</u>
0732. Transport routier de passagers	105,5	105,3	104,6	-0,7
0733. Transport aérien de passagers	104,7	104,1	101,2	-2,8

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR DIVISION, GROUPE ET CLASSE

Ville d'Agadir

DIVISIONS, GROUPE ET CLASSES	2022	2023	2024	Variation (%)
08. Communications	101,7	102	101,9	-0,1
<u>081. Services postaux</u>	<u>100</u>	<u>106,7</u>	<u>112,7</u>	<u>5,6</u>
0810. Services postaux	100	106,7	112,7	5,6
<u>082. Matériel de téléphonie et de télécopie</u>	<u>88,2</u>	<u>91,1</u>	<u>90,1</u>	<u>-1,1</u>
0820. Matériel de téléphonie et de télécopie	88,2	91,1	90,1	-1,1
<u>083. Services de téléphonie et de télécopie</u>	<u>103,7</u>	<u>103,7</u>	<u>103,7</u>	<u>0,0</u>
0830. Services de téléphonie et de télécopie	103,7	103,7	103,7	0,0
09. Loisirs et culture	106,1	106,5	107,6	1,0
<u>091. Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information</u>	<u>100,9</u>	<u>97,5</u>	<u>97,7</u>	<u>0,2</u>
0911. Matériel de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	100,3	91,5	92,2	0,8
0912. Matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	100	96,7	96,9	0,2
0913. Matériel de traitement de l'information	101,4	101,4	100,1	-1,3
0914. Supports d'enregistrement	102,1	102,8	110,8	7,8
0915. Réparation de matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	100	100	100	0,0
<u>092. Autres biens durables à fonction récréative et culturelle</u>	<u>100</u>	<u>105,6</u>	<u>133,3</u>	<u>26,2</u>
0922. Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur	100	105,6	133,3	26,2
<u>093. Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animaux de compagnie</u>	<u>106,5</u>	<u>107,4</u>	<u>106,6</u>	<u>-0,7</u>
0931. Jeux, jouets et passe-temps	109	109	109	0,0
0932. Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	101,2	101,2	101,2	0,0
0933. Produits pour jardins, plantes et fleurs	105,8	115,7	107,4	-7,2
<u>094. Services récréatifs et culturels</u>	<u>111,1</u>	<u>111,1</u>	<u>113</u>	<u>1,7</u>
0941. Services récréatifs et sportifs	100	100	100	0,0
0942. Services culturels	115,1	115,1	117,6	2,2
0943. Jeux de hasard	100	100	100	0,0

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR DIVISION, GROUPE ET CLASSE

Ville d'Agadir

DIVISIONS, GROUPE ET CLASSES	2022	2023	2024	Variation (%)
<u>095. Journaux, livres et articles de papeterie</u>	<u>104</u>	<u>104,2</u>	<u>104,2</u>	<u>0,0</u>
0951. Livres	100,1	100,2	100,2	0,0
0952. Journaux et publications périodiques	119,9	119,9	119,9	0,0
0954. Papeterie et matériel de dessin	103,6	105,2	105,2	0,0
<u>096. forfaits touristiques</u>	<u>125,1</u>	<u>137,5</u>	<u>143,4</u>	<u>4,3</u>
0960. Forfaits touristiques	125,1	137,5	143,4	4,3
10. Enseignement	110,4	112,8	115	2,0
<u>101. Enseignement préélémentaire et primaire</u>	<u>119,7</u>	<u>120,8</u>	<u>124,7</u>	<u>3,2</u>
1010. Enseignement préélémentaire et primaire	119,7	120,8	124,7	3,2
<u>102. Enseignement secondaire</u>	<u>109,9</u>	<u>113,1</u>	<u>115,3</u>	<u>1,9</u>
1020. Enseignement secondaire	109,9	113,1	115,3	1,9
<u>103. Enseignement postsecondaire non supérieur</u>	<u>96,3</u>	<u>98,5</u>	<u>99</u>	<u>0,5</u>
1030. Enseignement postsecondaire non supérieur	96,3	98,5	99	0,5
<u>104. Enseignement supérieur</u>	<u>128,2</u>	<u>136,4</u>	<u>136,4</u>	<u>0,0</u>
1040. Enseignement supérieur	128,2	136,4	136,4	0,0
<u>105. Enseignement non défini par niveau</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>0,0</u>
1050. Enseignement non défini par niveau	100	100	100	0,0
11. Restaurants et hôtels	103,2	110,1	113,7	3,3
<u>111. Services de restauration</u>	<u>101,2</u>	<u>108,3</u>	<u>112,2</u>	<u>3,6</u>
1111. Restaurants, cafés et établissements similaires	101,2	108,3	112,2	3,6
1112. Cantines	127,7	127,7	127,7	0,0
<u>112. Services d'hébergement</u>	<u>144,6</u>	<u>145,2</u>	<u>145,2</u>	<u>0,0</u>
1120. Services d'hébergement	144,6	145,2	145,2	0,0
12. Biens et services divers	107,8	110,4	116,8	5,8
<u>121. Soins corporels</u>	<u>109,9</u>	<u>112,9</u>	<u>122</u>	<u>8,1</u>
1211. Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté	120,8	120,8	139,3	15,3
1212. Appareils électriques pour soins	102,1	102,1	102,1	0,0

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR DIVISION, GROUPE ET CLASSE
Ville d'Agadir

DIVISIONS, GROUPE ET CLASSES	2022	2023	2024	Variation (%)
1213. Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	101,2	106,7	108,4	1,6
<u>123. Effets personnels non classes ailleurs.</u>	<u>108,1</u>	<u>116,9</u>	<u>129,8</u>	<u>11,0</u>
1231. Articles de bijouterie et horlogerie	110,8	22,9	140,6	14,4
1232. Autres effets personnels	100,9	100,9	100,9	0,0
<u>125. Assurance</u>	<u>104</u>	<u>104</u>	<u>104</u>	<u>0,0</u>
1254. Assurance transports	104	104	104	0,0
<u>126.SERVICES FINANCIERS</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>0,0</u>
1261.COUT DES SERVICES D'INTERMEDIATION FINANCIER	100	100	100	0,0
<u>127. Autres services</u>	<u>104,3</u>	<u>105,9</u>	<u>105,9</u>	<u>0,0</u>
1270. Autres services	104,3	105,9	105,9	0,0
Total	109.3	115,9	117,7	1,6

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵙⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⵕⴰⵏⵏⵓⵔ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale Souss Massa

المديرية الجهوية لسوس ماسة

Bd G1 Kettani, BP.301-Agadir
Tél : 05.28.84.07.58 / 05.28.82.17.68 Fax : 05.28.84.07.74
E-mail : drp.agadir@gmail.com
www.hcp.ma/region-agadir
www.bds-soussmassa.hcp.ma
Guichet statistique : statguichetsm@hcp.ma

